

## PROGRAMME D'HISTOIRE POUR LA DOUBLE DELIVRANCE : ESAME DI STATO – BACCALAURÉAT

- Le programme commun d'histoire du dispositif conduisant à la double délivrance du Baccalauréat et de l'Esame di stato a pour ambition de construire une culture historique commune à nos deux pays, de fournir aux élèves les clés de compréhension du monde contemporain et de les préparer à exercer leur responsabilité de citoyens.
- Ce programme sera mis en oeuvre au cours des trois années précédant et incluant celle de l'examen final. Chaque pays en répartira les contenus en fonction des spécificités d'organisation des enseignements qui lui sont propres.
- L'examen et l'évaluation d'histoire pour la double délivrance ne portent que sur les contenus des programmes d'histoire enseignés en classe terminale.
- Ce programme s'organise autour de l'histoire de l'Italie et de celle de la France, dans leurs relations réciproques et replacées dans l'histoire plus vaste de la civilisation européenne et mondiale.

### Finalités

Les finalités majeures de l'enseignement de l'histoire dans le dispositif de double délivrance Baccalauréat-Esame di stato sont de trois ordres :

- **culturelles** : l'enseignement de l'histoire assure la transmission de références culturelles. Il concourt de ce fait à la formation d'une identité riche, multiple et ouverte à l'altérité. Il permet aux élèves de mieux se situer dans le temps, dans l'espace et dans un système de valeurs qui est aux fondements de la société démocratique, ainsi que de prendre conscience de la diversité et de la richesse des civilisations d'hier et d'aujourd'hui ;
- **intellectuelles** : l'enseignement de l'histoire stimule la curiosité des élèves et leur fournit des outils intellectuels fondamentaux d'analyse et de compréhension des traces et des modalités de l'action humaine. Il leur apprend à construire des raisonnements et à les exprimer à l'écrit et à l'oral ; il participe ainsi pleinement à la maîtrise de la langue italienne (ou française) et à celle des autres formes de langages ;
- **civiques** : l'enseignement de l'histoire donne aux élèves les moyens d'un épanouissement individuel et d'une intégration dans la société. Il les prépare à exercer leur raisonnement critique et leur capacité de jugement. Il permet de comprendre ce que sont les modalités de l'action des hommes dans l'histoire et dans le temps présent. Il montre que les progrès civilisationnels sont le plus souvent le résultat de conquêtes, d'engagements et de débats, susceptibles d'être remis en cause et qui demandent une vigilance dans une démocratie.

Ces finalités impliquent que l'enseignement de l'histoire permette aux élèves de:

- Comprendre les phénomènes historiques en dégagant leurs origines, le rôle des principaux acteurs et des différents facteurs et en les replaçant dans leur contexte

- Comprendre la démarche historique visant à s'assurer des faits, à rechercher, sélectionner et utiliser des sources
- Saisir les points de vue et les référents idéologiques implicites du processus d'élaboration du discours historique
- Poser un questionnement, dégager les problématiques fondamentales et établir les relations entre phénomènes et événements historiques replacées dans leur contexte
- Saisir les relations entre les faits, les événements, les mouvements idéologiques dans leur dimension diachronique et synchronique
- Percevoir et comprendre les racines historiques du temps présent
- Interpréter avec esprit critique le patrimoine des connaissances acquises, y compris par la lecture et l'analyse directe des documents
- Pratiquer une citoyenneté active par l'exercice des droits et le respect des devoirs dans une perspective de responsabilité et de solidarité
- Exercer la citoyenneté au niveau local, national et mondial fondée sur les valeurs communes inscrites dans la Constitution des deux pays et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### **Objectifs de formation**

Au terme des trois années de lycée, l'élève devra être capable de:

1. utiliser les connaissances et compétences acquises au cours de ses études pour se réperer dans la multitude des informations
- 2 Utiliser les notions et le vocabulaire de l'histoire dans la langue italienne pour les élèves français
3. Replacer les événements dans leur contexte historique (politique, économique, social, culturel, religieux, etc.).
4. Maîtriser les outils conceptuels de l'historiographie pour identifier et décrire continuités et mutations
5. exposer à l'écrit comme à l'oral les phénomènes étudiés. A l'écrit tout particulièrement, l'élève devra démontrer sa capacité à structurer sa démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ; maîtriser des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales des programmes ; s'appuyer sur des exemples pertinents.
6. lire et interpréter des documents historiques; de croiser, hiérarchiser et contextualiser les informations prélevées dans des documents oraux ou écrits de nature diverse (textes, cartes, statistiques, caricatures, oeuvres d'art, objets, etc.).
7. faire preuve de sens critique à l'égard des sources et documents;
8. maitriser l'expression en langue italienne pour les élèves français.

## Indications didactiques

Afin de former les élèves aux méthodes de l'histoire, on privilégie un enseignement qui associe formation méthodologique et apport de connaissances. Dans le respect de sa liberté et de sa responsabilité pédagogiques, le professeur d'histoire adopte les cheminements didactiques de son choix afin d'assurer avec efficacité l'acquisition des connaissances et capacités visées. Il s'appuie sur les exemples et sur des documents librement choisis, en cohérence avec son projet pédagogique.

Les études de cas proposées entre parenthèses ne sont que des suggestions proposées aux professeurs, sans qu'elles aient valeur prescriptive. Elles doivent, chaque fois, être contextualisées.

## PROGRAMME

### HISTOIRE

#### Les fondements du monde contemporain et de l'histoire européenne

#### I.- Des grands héritages à la modernité

##### Thème 1 (\*) – au choix :

- **L'invention de la citoyenneté à Athènes au V<sup>ème</sup> siècle avant J-C.**

- La loi, les droits et les devoirs dans la cité.

- Citoyens et pratiques de la citoyenneté.

- **La citoyenneté dans l'Empire romain aux I et II<sup>ème</sup> siècles**

- le processus de romanisation.

- Les principaux aspects de la vie civique dans une ville de l'empire (hors péninsule italienne)

(\*) Ce thème est facultatif. Il ne sera traité que s'il n'a pas été étudié auparavant dans la scolarité.

##### Thème 2 - La Méditerranée aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles : un carrefour de civilisations

- Les fondements religieux (judaïsme, catholicisme, orthodoxie, islam).

- Au choix :

- Les échanges et les flux commerciaux
- Les influences culturelles

- Les confrontations politiques et militaires : une étude de cas au choix (*la Reconquista ou une croisade ou la contre- croisade de Saladin*).

##### Thème 3 - Humanisme, Renaissance et nouveaux horizons : une modification de la vision de l'homme et du monde

• Au choix :

- L'homme de la Renaissance : une étude de cas au choix (à partir d'*une œuvre d'un artiste ou d'un écrivain*).

- L'art de la Renaissance : une étude de cas au choix (*la Toscane ou le Val de Loire*).

- Un nouveau monde : une étude de cas (*les voyages de Christophe Colomb*).
- Fracture et renouveau dans la Chrétienté : la Réforme.

##### Thème 4 - Un nouvel univers politique né de la Révolution française

- La France en révolution ; dates, images et symboles de 1789 à 1804 : étude de trois événements mis en perspective au choix (*20 juin 1789, 14 juillet 1789, 4 août 1789, 10 août 1792, 20 septembre 1792, 21 janvier 1793, 27 juillet 1794 (9 Thermidor an II), 9-10 novembre 1799 (18-19 Brumaire an VIII), 2 décembre 1804*).

- Les effets de la révolution française en Italie (une étude de cas : la révolution de Naples 1799)

- Trois expériences politiques : monarchie constitutionnelle, république démocratique, empire.
- La modernisation politique et sociale et ses limites, son impact en Europe: une étude de cas au choix (*la conscription, ou le système décimal, ou le Code civil, ou l'Université impériale, ou le Concordat*).

## II.- Le monde contemporain

### **Thème 1- L'apprentissage de la politique: révolutions libérales, nationales et sociales en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle**

- La France de 1848 et de la Deuxième République : politisation et affrontements sociaux.
- Acteurs et penseurs de la Révolution de 1848 : une étude de cas au choix (*un écrivain dans l'action : Lamartine, Mazzini... ; ou un philosophe journaliste : Karl Marx ; ou un parlementaire réformateur : Victor Schœlcher*).
- L'Europe du « printemps des peuples », les éveils nationaux entre espoirs et désillusions : une étude de cas : *la révolution de 1848-49 en Italie*.
- Les unités nationales et les nationalismes en Europe dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :
  - la formation du royaume d'Italie de 1861 à 1870 ; questions politiques et institutionnelles
  - à partir de deux cartes de l'Europe, l'une du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'autre de 1914, on analysera la création de nouveaux Etats-nations et les conflits qui résultent d'aspirations nationales non satisfaites et de l'exaspération du sentiment national.

### **Thème 2 - La France et l'Italie du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à la Première Guerre mondiale:**

- **France** : de la Deuxième République (1848) à 1879 ; à la recherche d'un régime politique à l'enracinement de la République (1879-1914)
- **Italie** : 1870-1914 : l'expérience libérale, la question sociale

### **Thème 3 - L'âge industriel et sa civilisation du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1939**

- Les transformations économiques, sociales, idéologiques et culturelles de l'âge industriel en Europe, du XIX<sup>ème</sup> siècle à 1939 :

Le processus d'industrialisation et les transformations sociales sont étudiés sur la longue durée.

On étudie les principaux courants idéologiques nés de la révolution industrielle.

On présente les grands mouvements philosophiques, intellectuels et artistiques de la période.

- L'Europe et le monde dominé :les colonisations

### **Thème 4 - Le Premier XX<sup>ème</sup> siècle : guerres, démocraties, totalitarismes (jusqu'en 1945)**

- La Première Guerre mondiale et ses conséquences

(étude de cas : neutralistes et interventionnistes en Italie, en particulier par l'examen des journaux de l'époque)

- Les années 1930 : les démocraties et les crises (étude de cas : la crise multiforme de la France des années 1930)
- Les totalitarismes : Fascisme, nazisme et stalinisme

(étude de cas : les spécificités de l'avènement du fascisme en Italie) ;

On analyse tout particulièrement le fascisme italien puis on dégage les caractères spécifiques des deux autres régimes.

- La Seconde Guerre mondiale : les grandes phases, la politique nazie d'extermination (étude de cas : la Shoah en Italie ou en France à partir de l'étude des lois raciales et de leur mise en œuvre)
- La France et l'Italie pendant la guerre. (étude de cas : étude comparée de l'occupation nazie de la France et de l'Italie)

### **Thème 5 - Le monde de 1945 à nos jours.**

- De la société industrielle à la société de communication
- Les relations internationales depuis 1945 : la confrontation Est-Ouest jusqu'en 1991 ;
- La recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970
- L'Europe de 1946 à nos jours
- Le Tiers-Monde : décolonisation, contestation de l'ordre mondial, diversification

### **Thème 6 – L'Italie de 1945 à nos jours**

- Institutions (le nouveau régime républicain) et les grandes phases de la vie politique.
- Economie (La reconstruction ; le « miracle économique » ; les grandes mutations de la crise des années 1970 à nos jours)
- société et culture (mouvements idéologiques ; évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances)

### **Thème 7. La France de 1945 à nos jours**

- Institutions de la V<sup>e</sup> République et les grandes phases de la vie politique
- Economie (la Reconstruction et les « trente glorieuses » de la Deuxième Guerre mondiale aux années 1970 ; les grandes mutations de la crise économique des années 1970 à nos jours)
- société et culture (mouvements idéologiques ; évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances)